



Normandie Stat's

Bulletin trimestriel de l'emploi, du marché du travail et des politiques d'emploi et de solidarités de la DREETS de Normandie

N°35 - mai 2023

Le marché du travail au 1er trimestre 2023

Au premier trimestre 2023, en Normandie, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit en moyenne sur le trimestre à 125 710. Ce nombre augmente de 0,1 % sur le trimestre (soit +170 personnes) et diminue de 6,9 % sur un an.

En France métropolitaine, ce nombre baisse de 1,3 % ce trimestre (-5,8 % sur un an).

En Normandie, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant ou non exercé une activité (catégories A, B, C) s'établit en moyenne à 243 860 au premier trimestre 2023. Ce nombre augmente de 0,2 % sur le trimestre (soit +480 personnes) et diminue de 4,2 % sur un an.

En France métropolitaine, ce nombre baisse de 0,4 % ce trimestre (-3,0 % sur un an).

	DE catégorie A (moyenne trimestrielle CVS-CJO*)		DE catégorie A, B, C (moyenne trimestrielle CVS-CJO*)	
	1er trim. 2023	Évolution sur un trimestre (%)	1er trim. 2023	Évolution sur un trimestre (%)
Calvados	25 890	+ 0,2	51 050	+ 0,6
Eure	22 680	- 0,4	44 640	- 0,3
Manche	14 360	- 0,5	29 060	0,0
Orne	9 380	- 1,0	18 280	- 0,3
Seine-Maritime	53 400	+ 0,7	100 830	+ 0,4
Normandie	125 710	+ 0,1	243 860	+ 0,2
France métro. (en milliers, données CVS-CJO)	2 801,4	- 1,3	5 089,6	- 0,4

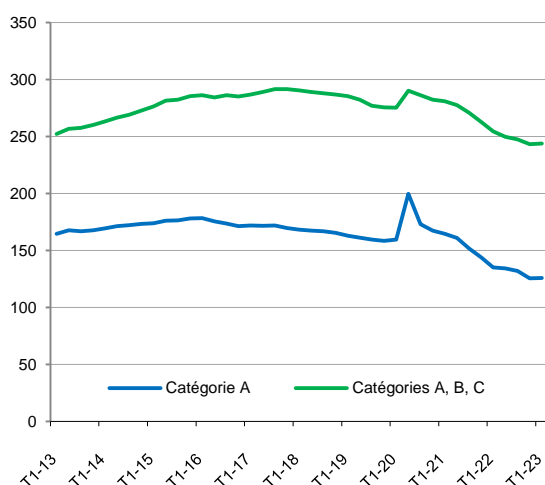
Source : Pôle emploi - Dares, STMT, traitements Dares

*CVS-CJO : Corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables

*DE : Demandeurs d'Emploi

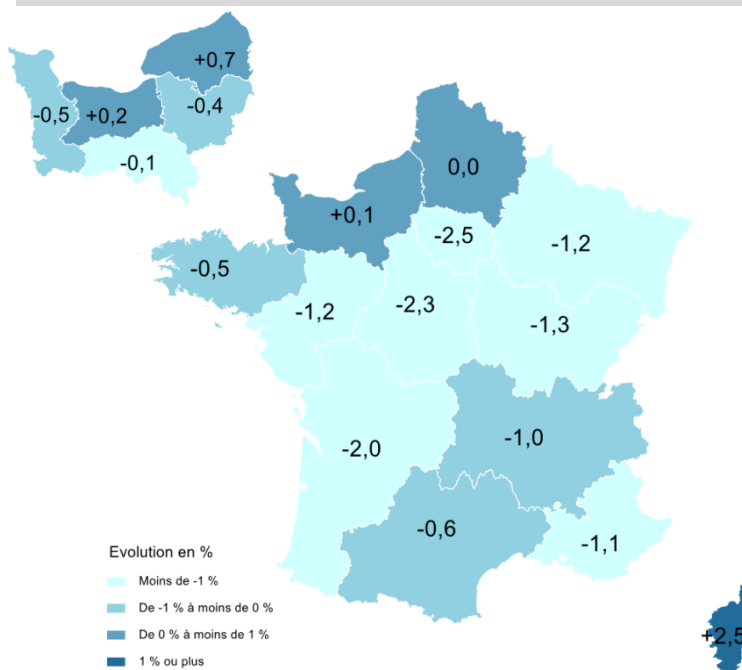
+ 0,1 % de demandeurs d'emploi de catégorie A sur un trimestre

Demandeurs d'emploi en catégories A et A, B, C en Normandie



Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares, Données CVS-CJO (en milliers)

Evolution sur un trimestre du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A par région



Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares, Données CVS-CJO (en milliers)

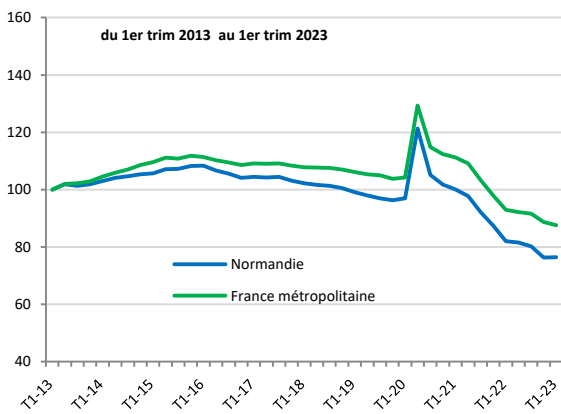
Marché du Travail

Demands d'emploi catégorie A au 1er trimestre 2023

Données Corrigées des Variations Saisonnières et des Jours Ouvrables	CALVADOS	EURE	MANCHE	ORNE	SEINE-MARITIME	NORMANDIE	FRANCE METRO.
Ensemble	25 890	22 680	14 360	9 380	53 400	125 710	2 801 400
évolution sur un trimestre	+0,2%	-0,4%	-0,5%	-1,0%	+0,7%	+0,1%	-1,3%
évolution sur un an	-3,8%	-8,8%	-3,0%	-7,1%	-8,3%	-6,9%	-5,8%
Femmes	12 550	11 190	6 960	4 340	25 920	60 960	1 382 800
évolution sur un trimestre	-0,6%	-0,2%	-2,1%	-0,9%	+0,3%	-0,4%	-1,2%
évolution sur un an	-3,5%	-9,8%	-3,3%	-7,7%	-8,0%	-6,9%	-5,5%
Moins de 25 ans	3 780	3 440	2 210	1 430	8 600	19 440	372 600
évolution sur un trimestre	+1,1%	+0,0%	+0,0%	-1,4%	+2,6%	+1,2%	+0,5%
évolution sur un an	-0,5%	-2,0%	+4,2%	-2,1%	-4,1%	-2,2%	+0,8%
Plus de 50 ans	7 100	6 180	4 280	2 720	13 890	34 170	797 400
évolution sur un trimestre	-1,3%	-0,6%	-0,7%	-2,2%	-0,2%	-0,7%	-1,7%
évolution sur un an	-5,5%	-11,5%	-4,3%	-7,8%	-10,5%	-8,7%	-7,3%

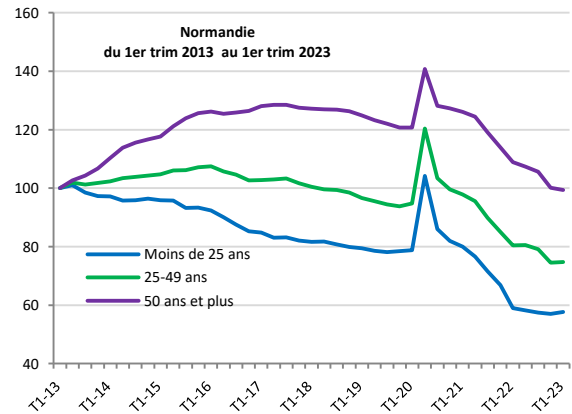
Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi



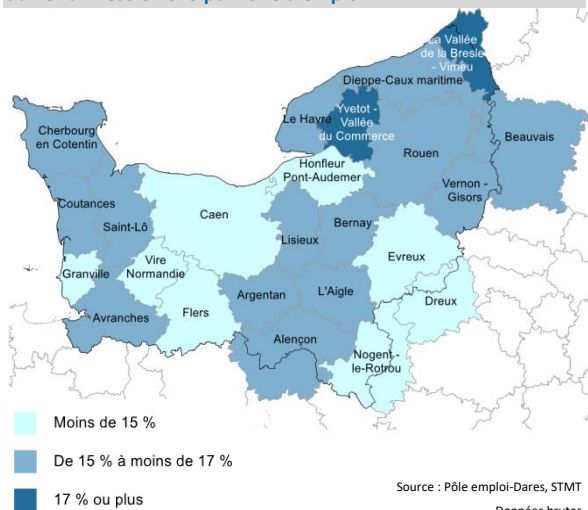
Données Corrigées des Variations Saisonnières et des Jours Ouvrables (CVS-CIO) / base 100 au T3 2012

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi par tranche d'âge

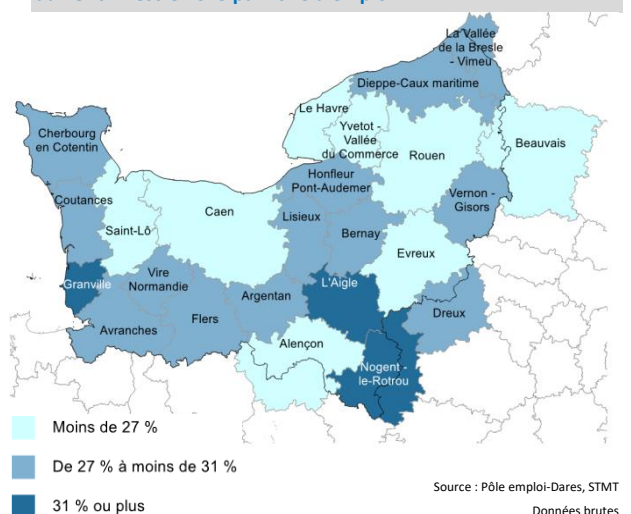


Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares

Part des moins de 25 ans dans la DE catégorie A au 1er trimestre 2023 par zone d'emploi



Part des 50 ans et plus dans la DE catégorie A au 1er trimestre 2023 par zone d'emploi



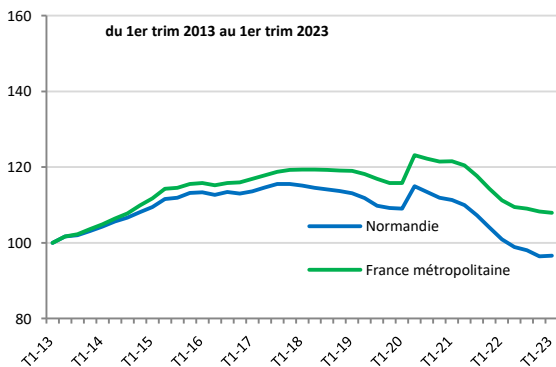
Marché du Travail

Demandeurs d'emploi catégorie A, B, C au 1er trimestre 2023

Données Corrigées des Variations Saisonnières et des Jours Ouvrables	CALVADOS	EURE	MANCHE	ORNE	SEINE-MARITIME	NORMANDIE	FRANCE METRO.
Ensemble	51 050	44 640	29 060	18 280	100 830	243 860	5 089 600
évolution sur un trimestre	+0,6%	-0,3%	-0,0%	-0,3%	+0,4%	+0,2%	-0,4%
évolution sur un an	-2,1%	-5,5%	-2,8%	-4,3%	-5,1%	-4,2%	-3,0%
Femmes	26 690	23 940	15 780	9 430	51 830	127 670	2 631 000
évolution sur un trimestre	+0,0%	-0,5%	-0,9%	-0,4%	-0,1%	-0,3%	-0,5%
évolution sur un an	-3,1%	-6,3%	-4,1%	-4,5%	-5,7%	-5,0%	-3,3%
Moins de 25 ans	6 990	6 240	4 150	2 730	15 160	35 270	628 000
évolution sur un trimestre	+0,0%	-1,0%	-0,2%	-0,4%	+0,5%	+0,0%	-0,2%
évolution sur un an	-1,3%	-4,7%	+2,0%	-4,2%	-4,8%	-3,3%	-1,3%
Plus de 50 ans	13 590	11 880	8 410	5 070	24 990	63 940	1 400 100
évolution sur un trimestre	+0,1%	+0,1%	-0,2%	-0,2%	-0,2%	-0,1%	-0,5%
évolution sur un an	-1,9%	-5,1%	-2,2%	-2,9%	-6,1%	-4,3%	-3,1%
Depuis un an et plus	21 970	20 530	12 290	7 990	45 910	108 690	2 242 400
évolution sur un trimestre	-2,0%	-2,7%	-2,5%	-1,8%	-2,3%	-2,3%	-2,3%
évolution sur un an	-11,3%	-14,1%	-12,7%	-12,1%	-13,9%	-13,2%	-11,3%

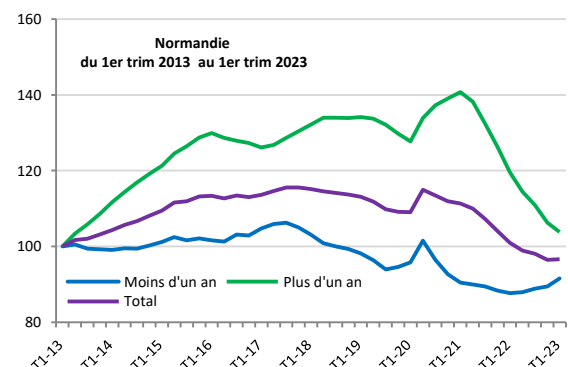
Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi



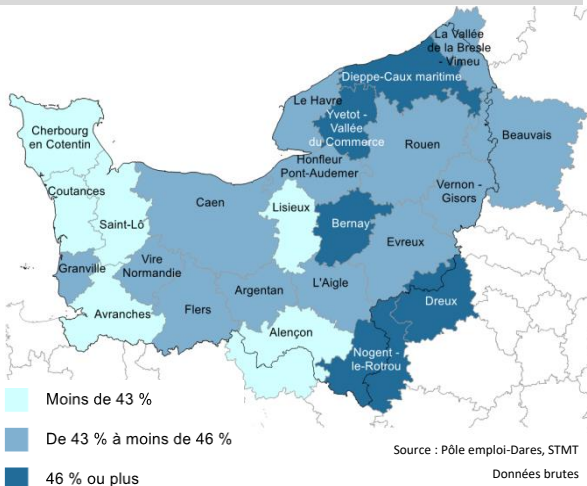
Données Corrigées des Variations Saisonnières et des Jours Ouvrables (CVS-CIO) / base 100 au T3 2012

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi par ancienneté

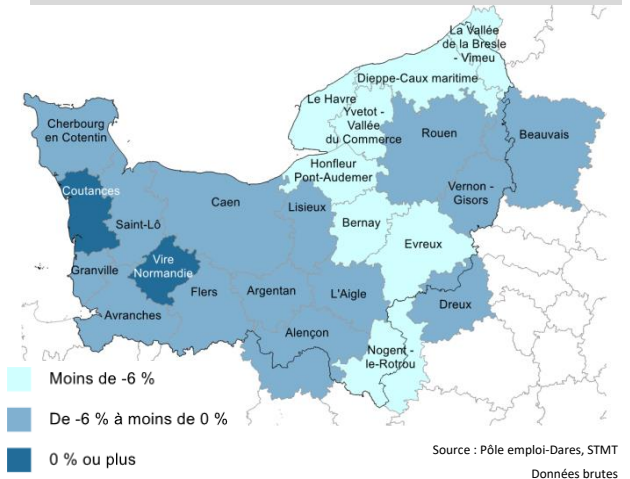


Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares

Part des inscrits depuis plus d'un an dans la DE catégories A, B, C au 1er trimestre 2023 par zone d'emploi



Evolution annuelle de la DE catégorie A, B, C (du 1er trimestre 2022 au 1er trimestre 2023) par zone d'emploi



Marché du Travail

Entrées et sorties de catégories A, B, C en Normandie

Définition

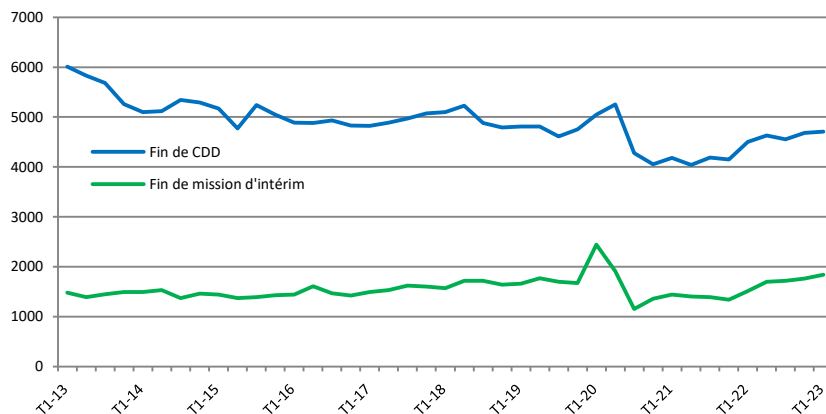
Demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi sont des personnes qui sont inscrites à Pôle emploi. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis* sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent depuis 2009, à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi selon les catégories suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins dans le mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi (en raison d'une formation, d'une maladie...) y compris les demandeurs d'emploi en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

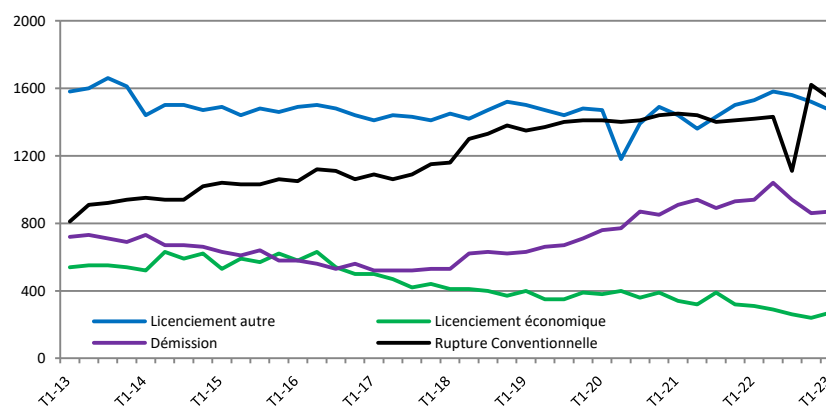
*Cnis : Conseil national de l'information statistique

Entrées à Pôle emploi



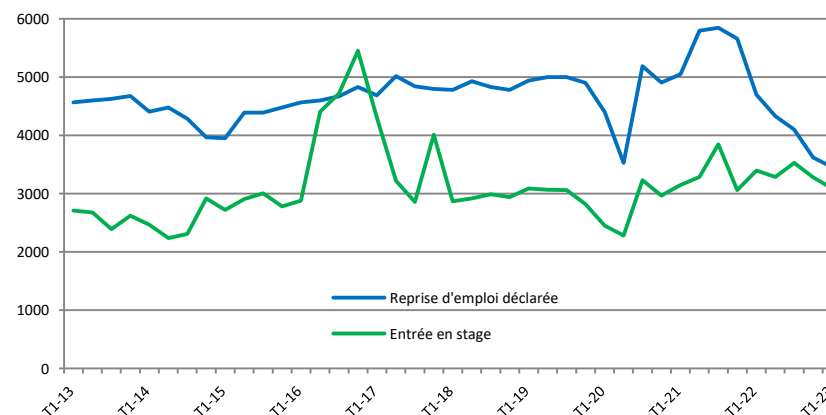
Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares, Données CVS-CJO

Entrées à Pôle emploi suite à une rupture de contrat



Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares, Données CVS-CJO

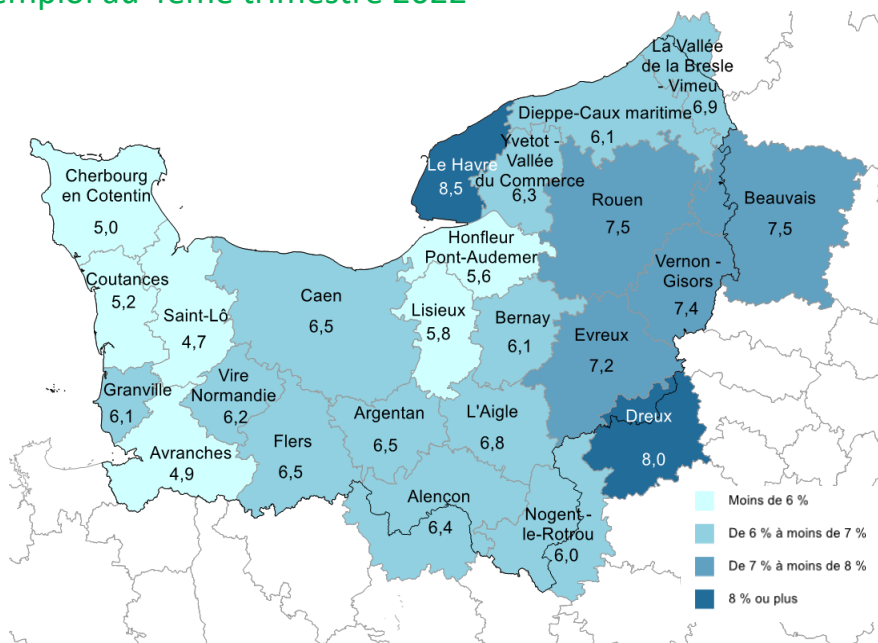
Sorties de Pôle emploi



Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares, Données CVS-CJO

Taux de Chômage

Par zone d'emploi au 4ème trimestre 2022

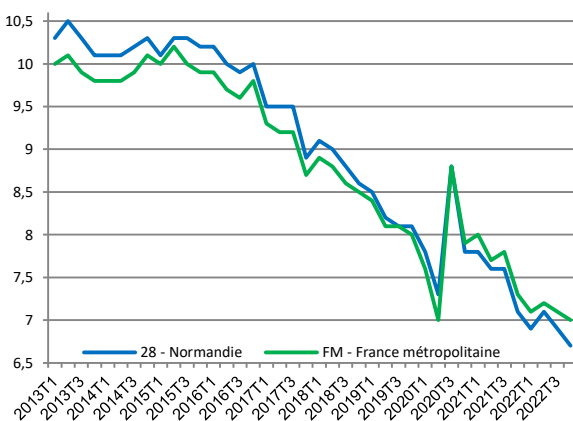


Source : Insee

	T4 2022	T3 2022	T4 2021	Évolution (en points)	
				Sur un trimestre	Sur un an
Calvados	6,3	6,5	6,6	-0,2	-0,3
Eure	6,8	7,1	7,4	-0,3	-0,6
Manche	5,1	5,2	5,1	-0,1	0,0
Orne	6,5	6,7	6,8	-0,2	-0,3
Seine-Maritime	7,5	7,9	8,2	-0,4	-0,7
Normandie	6,7	6,9	7,1	-0,2	-0,4
France métro.	7,0	7,1	7,3	-0,1	-0,3

Source : Insee

Evolution du taux de chômage



Source : Insee

Définition

Le taux de chômage au sens du BIT est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active. En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau International du Travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence,
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours,
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

La population active au sens du BIT comprend les chômeurs au sens du BIT et les personnes en emploi en âge de travailler. Au niveau France métropolitaine, le taux de chômage au sens du BIT est estimé tous les trimestres par l'Insee à partir de l'enquête emploi. Cette enquête est la seule source permettant de mettre en œuvre les définitions préconisées par le BIT sur le chômage, l'emploi, le sous-emploi et l'activité. Aux échelons régional et départemental, les taux de chômage ne sont pas calculés au sens du BIT mais sont dits "localisés", car ils synthétisent les informations issues de l'enquête emploi et celles fournies par le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A (pour la répartition géographique).

Définition

Taux de chômage et demande d'emploi sont deux concepts qui ne se recouvrent pas complètement. Mode de calcul, périodicité et populations couvertes diffèrent. Estimé tous les trimestres par l'Insee grâce à l'enquête emploi, le taux de chômage au sens du BIT rapporte le nombre de chômeurs à la population active (somme des personnes au chômage et des personnes en âge de travailler, de 15 à 64 ans, en emploi). Il constitue un indicateur de référence pour l'analyse des évolutions du marché du travail. Ses évolutions peuvent différer de celles des demandeurs d'emploi, dont la mesure est réalisée tous les mois par la Dares et Pôle emploi à partir des fichiers administratifs de gestion de Pôle emploi. En effet, certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et certains chômeurs ne sont pas inscrits à Pôle emploi.

Emploi salarié

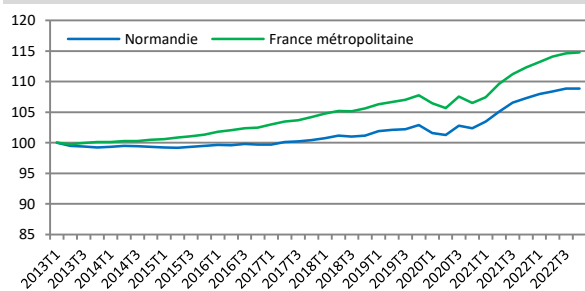
4ème trimestre 2022

Données Corrigées des Variations Saisonnières	CALVADOS	EURE	MANCHE	ORNE	SEINE-MARITIME	NORMANDIE	FRANCE MÉTRO.
Industrie	33 568	37 531	40 070	18 958	72 883	203 009	3 191 121
évolution du trimestre	+0,1%	+0,2%	+0,2%	-0,3%	+0,1%	+0,1%	+0,2%
évolution sur un an	+0,8%	+0,9%	+1,6%	-0,7%	+0,4%	+0,7%	+1,1%
Construction	16 255	11 647	12 948	5 704	32 327	78 881	1 556 048
évolution du trimestre	-0,5%	+0,5%	-0,5%	+0,4%	+0,5%	+0,1%	+0,0%
évolution sur un an	+1,4%	+1,6%	+0,4%	+1,4%	+1,5%	+1,3%	+0,6%
Tertiaire marchand (1)	128 933	74 838	67 349	32 063	221 189	524 372	13 107 075
évolution du trimestre	+0,3%	-0,7%	-0,8%	-0,1%	+0,1%	-0,1%	+0,2%
évolution sur un an	+2,2%	-0,4%	+0,3%	+0,5%	+1,4%	+1,2%	+2,0%
Emploi salarié marchand (2)	182 823	126 268	125 334	59 736	330 755	824 915	18 162 183
évolution du trimestre	+0,2%	-0,5%	-0,4%	-0,0%	+0,1%	-0,1%	+0,2%
évolution sur un an	+1,9%	+0,3%	+0,8%	+0,4%	+1,2%	+1,1%	+1,7%
Tertiaire non marchand	89 202	59 435	59 515	35 542	163 487	407 181	8 169 588
évolution du trimestre	-0,1%	-0,1%	-0,5%	-0,3%	-0,0%	-0,2%	+0,0%
évolution sur un an	-0,6%	+0,1%	-0,7%	+0,3%	-0,0%	-0,2%	+0,3%
Emploi salarié total	272 025	185 703	184 849	95 277	494 242	1 232 096	26 331 771
évolution du trimestre	+0,1%	-0,4%	-0,5%	-0,1%	+0,0%	-0,1%	+0,2%
évolution sur un an	+1,0%	+0,2%	+0,3%	+0,3%	+0,8%	+0,7%	+1,2%

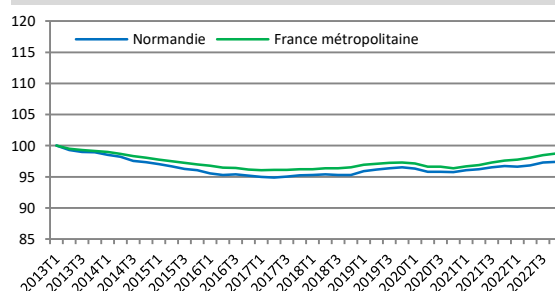
(1) : yc intérim (2) : yc secteur agricole

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee

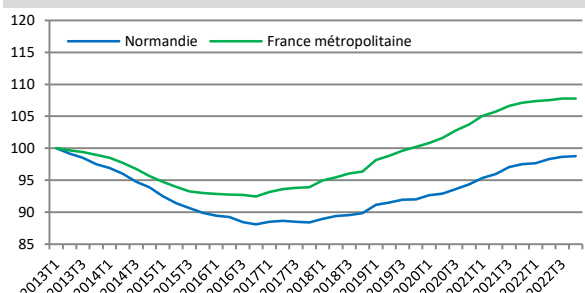
Tertiaire marchand (hors intérim)



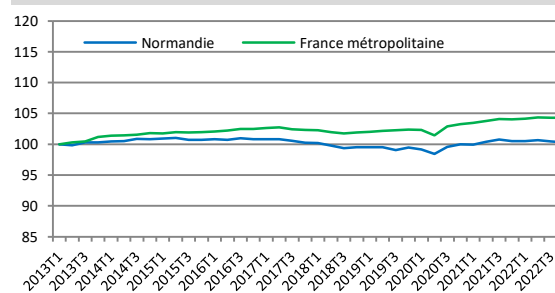
Industrie



Construction



Tertiaire non marchand



Données CVS : base 100 au T1 2013

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee

Avertissement

Pour cette publication de l'emploi salarié au quatrième trimestre 2022, les Estimations trimestrielles d'emploi (ETE) sont révisées sur le passé :

- elles ont été calées sur les Estimations annuelles d'emploi de fin 2020, elles-mêmes révisées en janvier 2023 avec pour principal impact de relever le niveau de l'emploi salarié en 2020 ;
- les séries sur l'alternance dans le secteur privé ont été révisées, en raison notamment d'une nouvelle correction des variations saisonnières, avec pour conséquence une légère révision de la dynamique infra-annuelle de l'emploi salarié privé depuis 2020.

Par ailleurs, l'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) a pu transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations ont été réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. En particulier, au troisième trimestre 2022, une bascule vers la source DSN a été opérée pour la fonction publique de l'État. Ce changement de source a pu entraîner une rupture de la saisonnalité de la mesure de l'emploi public ; les ruptures les plus nettes ont été neutralisées, mais certaines moins évidentes et plus légères peuvent subsister. Les évolutions du troisième et quatrième trimestre 2022 sont donc à considérer avec prudence sur ce champ.

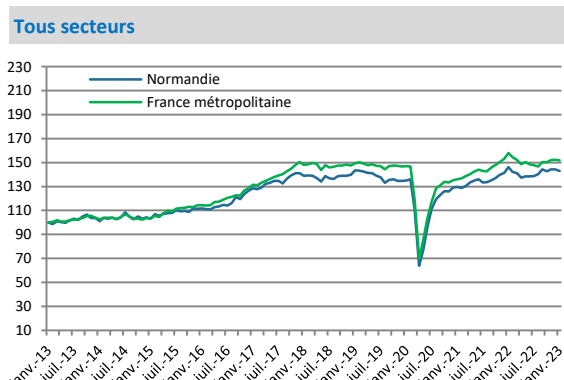
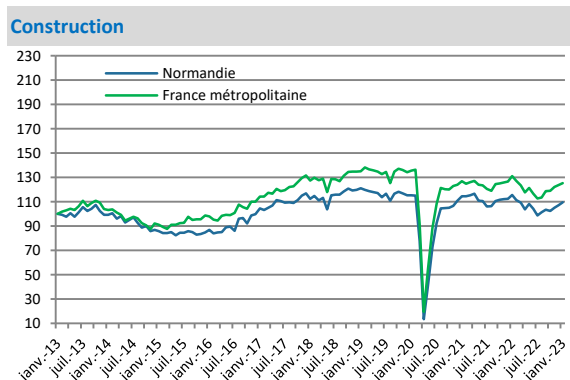
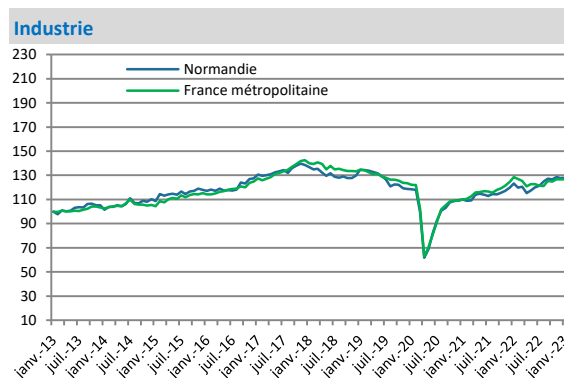
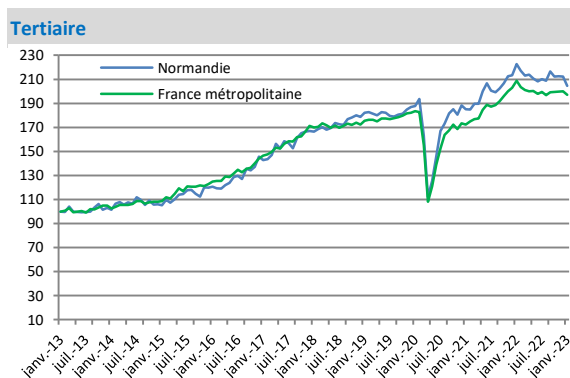
Intérim en équivalent-emplois à temps plein

janvier 2023

Données Corrigées des Variations Saisonnières	CALVADOS	EURE	MANCHE	ORNE	SEINE-MARITIME	NORMANDIE	FRANCE MÉTRO.
Industrie	4 017	4 327	3 285	2 714	7 667	22 011	287 927
évolution sur un mois	-2,4%	-0,4%	-1,5%	-0,2%	+2,8%	+0,2%	+0,0%
évolution sur un an	+9,6%	-7,7%	-2,2%	+0,1%	+13,3%	+3,9%	-1,4%
Construction	1 636	817	1 100	313	3 688	7 554	145 745
évolution sur un mois	+2,2%	+2,3%	+2,8%	+2,6%	+2,0%	+2,2%	+1,4%
évolution sur un an	-4,5%	-3,0%	-5,6%	-5,6%	-5,7%	-5,1%	-4,4%
Tertiaire	4 077	3 133	1 834	779	6 150	15 973	379 298
évolution sur un mois	+1,5%	-3,2%	+0,6%	-2,1%	-8,3%	-3,6%	-1,5%
évolution sur un an	-10,4%	-8,7%	-3,5%	-13,9%	-7,0%	-8,2%	-5,6%
Ensemble des secteurs	9 829	8 310	6 289	3 843	17 558	45 828	816 967
évolution sur un mois	-0,0%	-1,2%	-0,0%	-0,5%	-1,6%	-0,9%	-0,4%
évolution sur un an	-1,8%	-7,7%	-3,2%	-3,8%	+1,2%	-2,2%	-4,0%

Les statistiques sont établies au lieu de l'établissement utilisateur

Source : Dares, traitements DREETS SESE



Données CVS / base 100 en janvier 2013

Source : Dares, traitements DREETS SESE

Source

Depuis mi-2016, la source historique des statistiques d'intérim (les relevés mensuels de mission – RMM – adressés à Pôle emploi par les établissements de travail temporaire) est progressivement substituée par la nouvelle déclaration sociale nominative (DSN). Le taux de substitution se situe, depuis début 2017, à près de 95 %. À partir de cette information mensuelle, la Dares élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Ces statistiques intègrent désormais les CDI intérimaires. Les séries des principaux indicateurs figurent sur le site du ministère du Travail.

Les indicateurs sur l'intérim sont ventilés selon le secteur et le département des établissements utilisateurs des intérimaires. La nomenclature utilisée pour la description des secteurs utilisateurs est la Nomenclature agrégée (NA) afférente à la nouvelle Nomenclature d'activités française (NAF rév.2). Les données sont régulièrement révisées en raison de l'actualisation des coefficients de correction des variations saisonnières.

Définition

Équivalent-emplois à temps plein (ETP) :

Rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires au nombre total de semaines ouvrées. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'équivalent-emplois à temps plein, dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés. À l'inverse, cette mesure de l'équivalent-emplois à temps plein ne prend pas en compte le fait que certaines missions peuvent être à temps partiel.

On pourra parler de « volume de travail temporaire » pour désigner l'équivalent-emplois à temps plein. Cet indicateur donne une idée du volume moyen d'intérim sur le mois, et se différencie donc du nombre d'intérimaires qui donne une idée de stock en fin de mois.

Politiques d'aide à l'emploi : l'apprentissage

Campagne 2022-2023

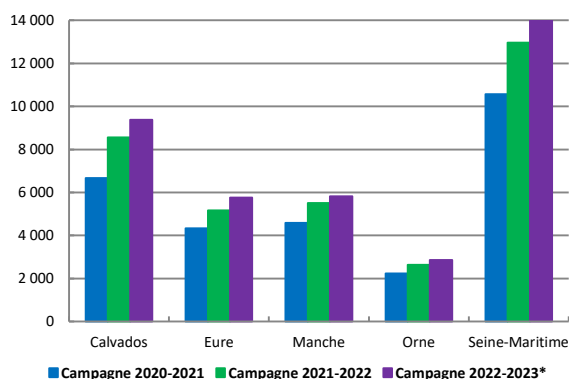
Contrats d'apprentissage en Normandie selon le département de l'employeur

	CALVADOS	EURE	MANCHE	ORNE	SEINE-MARITIME	NORMANDIE	FRANCE METRO.
Campagne 2022 - 2023*							
Secteur privé	9 155	5 643	5 693	2 800	13 807	37 098	762 155
Secteur public	223	125	122	62	343	875	23 619
Ensemble	9 378	5 768	5 815	2 862	14 150	37 973	785 774
Campagne 2021 - 2022							
Secteur privé	8 366	5 042	5 403	2 593	12 643	34 047	695 467
Secteur public	190	125	109	38	325	787	21 402
Ensemble	8 556	5 167	5 512	2 631	12 968	34 834	716 869

Sources : Dares, SI Apprentissage - traitements : DREETS SESE
Campagne : juin à mai / * données de juin à février 2023

Contrats d'apprentissage

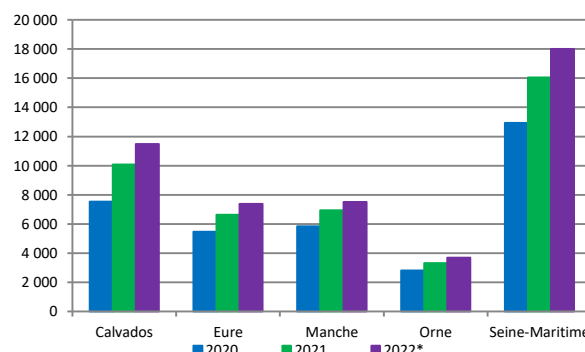
Dans la campagne en cours, la Normandie compte 37 973 contrats, en hausse de 9,0 % par rapport à la campagne précédente et en hausse de 33,8 % par rapport à la campagne 2020-2021.



* données de juin à février 2023

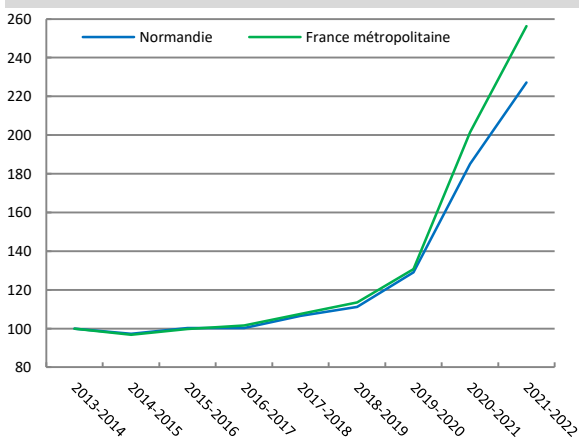
Effectif présent au 31 décembre

Au 31 décembre 2022, la Normandie compte un effectif de 48 038, en hausse de 11,7 % par rapport à l'année précédente et en hausse de 38,9 % par rapport à l'année 2020.



* estimation en attendant les fins de contrats Sources : Dares, SI Apprentissage - traitements SESE

Evolution du nombre d'entrées en contrats d'apprentissage



Sources : Dares, SI Apprentissage - traitements SESE

Définition

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail conclu entre un employeur et un salarié. Son objectif est de permettre à un jeune de suivre une formation générale, théorique et pratique, en vue d'acquérir une qualification professionnelle. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

Campagne

Les contrats d'apprentissage sont comptabilisés sur une "campagne" qui commence en juin et se termine en mai de l'année suivante.

Effectif présent

Un effectif correspond au nombre de contrats d'apprentissage qui sont actifs à une date donnée, et donc au nombre d'apprentis / de bénéficiaires de contrats d'apprentissage.

Politiques d'aide à l'emploi

PEC : Parcours Emploi Compétences

Au 21 avril 2023, 638 entrées en Parcours Emploi Compétences en Normandie

Parcours Emploi Compétences Demandes d'aides initiales et renouvellements	Objectif physique indicatif 2022 (hors éducation nationale)	Flux de prescriptions depuis le 01/01/2022	Taux de prescriptions (en %)
Au 21 avril 2023			
Calvados	687	127	18,5
Eure	675	150	22,2
Manche	436	72	16,5
Orne	314	44	14,0
Seine-Maritime	1 548	245	15,8
Normandie	3 660	638	17,4
France	-	16 087	-

Source : Système d'Information Décisionnel (SID) - DGEFP
Données hors éducation nationale

Définition

Parcours emploi-compétences

Les contrats unique d'insertion – contrat d'accompagnement dans l'emploi deviennent le support des parcours emploi compétences.

La mise en œuvre des parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Les PEC concernent uniquement les contrats de travail dans le secteur non marchand.

Caractéristiques des bénéficiaires des PEC (%)

Période : de janvier à février 2023

	Demandeurs d'emploi longue durée	Travailleurs handicapés	RSA	QPV*	ZRR*	Jeunes (<26 ans)	Seniors (>50 ans)
Calvados	60,8%	37,3%	7,8%	11,8%	41,2%	23,5%	35,3%
Eure	62,5%	21,9%	34,4%	21,9%	15,6%	12,5%	31,3%
Manche	58,8%	19,6%	51,0%	7,8%	35,3%	15,7%	33,3%
Orne	66,7%	16,7%	16,7%	0,0%	94,4%	27,8%	33,3%
Seine-Maritime	60,5%	22,4%	30,3%	27,6%	10,5%	22,4%	22,4%
Normandie	61,0%	24,6%	29,4%	16,7%	30,3%	20,2%	29,8%
France	68,9%	17,1%	31,6%	16,4%	27,8%	10,2%	39,4%

* Quartiers prioritaires de la politique de la ville / Zones de revitalisation rurale

Source : ASP / traitement Système d'Information Décisionnel (SID) - DGEFP ; DREETS Normandie
Données hors éducation nationale

Emploi Francs

Au 14 avril 2023, 368 entrées en Emplois Francs en Normandie

Demandes d'aides initiales et renouvellements	Objectif physique indicatif 2022	Flux de prescriptions depuis le 01/01/2022	Taux de prescriptions (en %)
Au 14 avril 2023			
Calvados	-	49	-
Eure	-	33	-
Manche	-	19	-
Orne	-	19	-
Seine-Maritime	-	148	-
Normandie	953	268	28,1
France	25 000	6 643	26,6

Source : Système d'Information Décisionnel (SID) - DGEFP

Définition

Emploi Francs

L'objectif des emplois francs est de répondre de manière innovante aux difficultés d'accès à l'emploi que rencontrent certains de nos concitoyens, résidents des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Attaché à la personne et non à la localisation de l'entreprise, ce dispositif vise à promouvoir la mobilité par l'inclusion dans l'emploi durable.

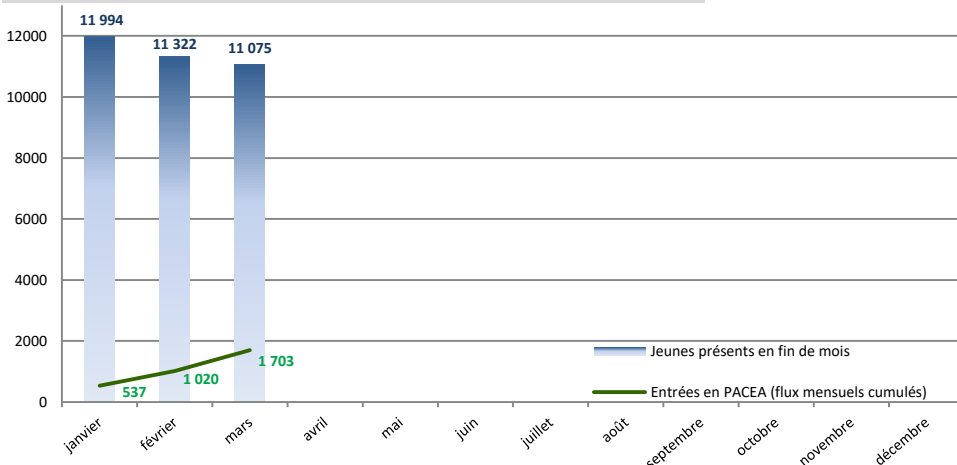
Une aide financière est versée à toute entreprise ou association du territoire national, pour l'embauche en CDI ou en CDD d'au moins 6 mois, d'une personne résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV).

Accompagnement des jeunes vers l'emploi

PACEA : Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie

par les missions locales

Stock en fin de mois et entrées cumulées depuis le début de l'année 2023



Source : DGEFP

Définition

PACEA

Le PACEA est le nouveau cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales depuis le 1er janvier 2017. Il répond à un objectif de lisibilité et de simplification.

Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs.

Contrat Engagement Jeune (CEJ)

par les missions locales et Pôle Emploi

Au 15 avril 2023, 5 943 entrées en CEJ depuis le 1er janvier 2023

	Nombre d'entrées*	Tranche d'âge révolu			
		16-17 ans	18-21 ans	22-25 ans	26 ans ou plus
Calvados	861	12,3%	57,4%	30,3%	0,0%
Eure	988	12,9%	61,9%	25,2%	0,0%
Manche	602	8,5%	59,6%	31,7%	0,2%
Orne	462	16,5%	54,5%	29,0%	0,0%
Seine-Maritime	3 030	11,6%	60,0%	28,2%	0,2%
Normandie	5 943	12,0%	59,5%	28,4%	0,1%
France métropolitaine	84 896	9,4%	60,1%	30,4%	0,1%

Source : POP - SI Missions Locales / SI Pôle emploi
* cumulé depuis le début du dispositif

	Part des femmes	Part des TH	Part des jeunes résidents en QPV	Part des jeunes résidents en ZRR
Calvados	46,7%	2,9%	12,0%	14,3%
Eure	44,3%	5,0%	14,7%	2,5%
Manche	41,0%	3,5%	10,6%	24,4%
Orne	45,9%	4,1%	15,2%	50,9%
Seine-Maritime	46,1%	3,7%	21,9%	4,2%
Normandie	45,3%	3,8%	17,6%	11,0%
France métropolitaine	46,3%	2,6%	18,5%	12,1%

Source : POP - SI Missions Locales / SI Pôle emploi
QPV : Quartiers prioritaires de la politique de la ville
ZRR : Zones de revitalisation rurale
TH : Travailleurs handicapés

Définition

Le Contrat Engagement Jeune

Le contrat d'engagement jeune (CEJ) permet aux jeunes d'accéder à un emploi grâce à un accompagnement intensif. Ce dispositif mobilise les entreprises pour favoriser les découvertes de métiers, les immersions dans un collectif de travail et la formation en alternance.

Le CEJ s'adresse à tous les jeunes de moins de 26 ans (moins de 30 ans pour les personnes en situation de handicap) qui sont durablement sans emploi, ni formation, souvent par manque de ressources financières, sociales et familiales et qui souhaitent s'engager activement dans un parcours vers l'emploi.

Le dispositif prévoit un programme intensif d'accompagnement de 15 à 20 heures par semaine minimum, avec une mise en activité systématique et régulière du jeune du premier au dernier jour, pendant une période pouvant aller jusqu'à 12 mois (et jusqu'à 18 mois sous conditions).

Chaque jeune sera accompagné par un conseiller de Mission Locale ou de Pôle emploi qui restera son référent tout au long de son parcours, y compris quand le jeune suit un programme extérieur à sa Mission Locale ou à Pôle emploi (ex. : une formation, une école de la deuxième chance, un EPIDE, etc.). Ce référent l'accompagne jusqu'à ce qu'il soit durablement inséré professionnellement.

L'allocation peut atteindre 500 euros par mois pour les jeunes qui en ont besoin, c'est-à-dire des jeunes sans ressources financières, et qui ne sont pas en mesure de suivre un accompagnement tout en subvenant à leurs besoins.

Insertion par l'activité économique

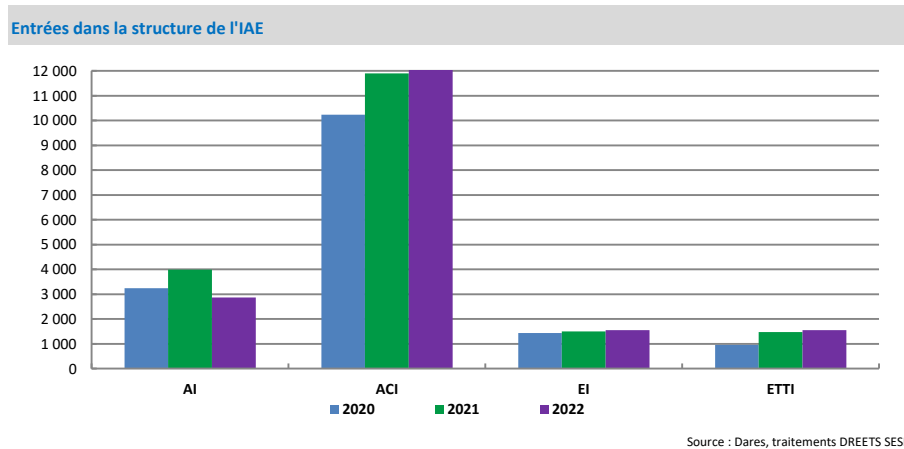
4ème trimestre 2022

Entrées dans une structure de l'IAE	Types de structures				Ensemble des structures
	AI	ACI	EI	ETTI	
Hommes	248	2 003	264	306	2 821
Moins de 26 ans	84	280	44	125	533
Entre 26 et 49 ans	111	1 176	142	139	1 568
50 ans ou plus	53	547	78	42	720
Femmes	351	1 243	107	60	1 761
Moins de 26 ans	74	190	13	16	293
Entre 26 et 49 ans	197	733	75	29	1 034
50 ans ou plus	80	320	19	15	434
Ensemble	599	3 246	371	366	4 582

Source : Dares, traitements DREETS SESE

Caractéristiques des entrées dans l'IAE (%)	Types de structures				Ensemble des structures
	AI	ACI	EI	ETTI	
Inscrits à Pôle emploi	74,3	93,4	92,5	79,2	89,7
Depuis moins de 6 mois	29,5	20,3	16,4	28,4	21,8
Entre 6 mois et 1 an	10,2	11,3	11,1	19,4	11,8
Entre 1 an et 2 ans	12,4	17,0	22,4	12,3	16,4
Depuis 2 ans ou plus	22,2	44,8	42,6	19,1	39,6
Bénéficiaires du RSA	19,4	53,1	36,4	21,6	44,8
Travailleurs handicapés	7,8	10,6	10,0	5,2	9,8

Source : Dares, traitements DREETS SESE



Source : Dares, traitements DREETS SESE

Définition

Insertion par l'Activité Economique

L'insertion par l'activité économique (IAE) est un accompagnement dans l'emploi proposé aux personnes les plus éloignées de l'emploi afin de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Il y a quatre types de structures : les associations intermédiaires (AI) qui proposent des services à la personne, les ateliers et chantiers d'insertion (ACI), ils concernent tous secteurs d'activité, les entreprises d'insertion (EI) qui opèrent dans les biens et services marchands et les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI) spécialisées dans les secteurs couverts par le travail temporaire.

Situation du salarié à la sortie indiqué par l'employeur (cumul sur 1 an de janvier 2022 à décembre 2022)

Sorties examinées* (%)	Types de structures				Ensemble des structures
	AI	ACI	EI	ETTI	
Nombre de sorties examinées	2 687	3 416	476	1 030	7 609
Embauches en CDI	16,7	7,5	16,6	17,4	12,7
Embauches en CDD	29,6	19,4	16,2	37,2	25,2
Entrées en formation ou dans une autre structure IAE	13,0	11,9	10,3	17,2	12,9
Autres sorties positives	1,9	5,4	7,8	1,3	3,7
Ensemble des sorties positives	61,2	44,2	50,8	73,0	54,5
Ruptures pendant la période d'essai	1,3	8,1	12,6	0,5	4,9
Autres sorties négatives	37,6	47,7	36,6	26,5	40,5

Sorties examinées* : sortie dont la situation est renseignée par l'employeur,

Source : Dares, traitements DREETS SESE

cela représente 7 609 sorties sur un total de 19 250

Mutations économiques

Activité Partielle

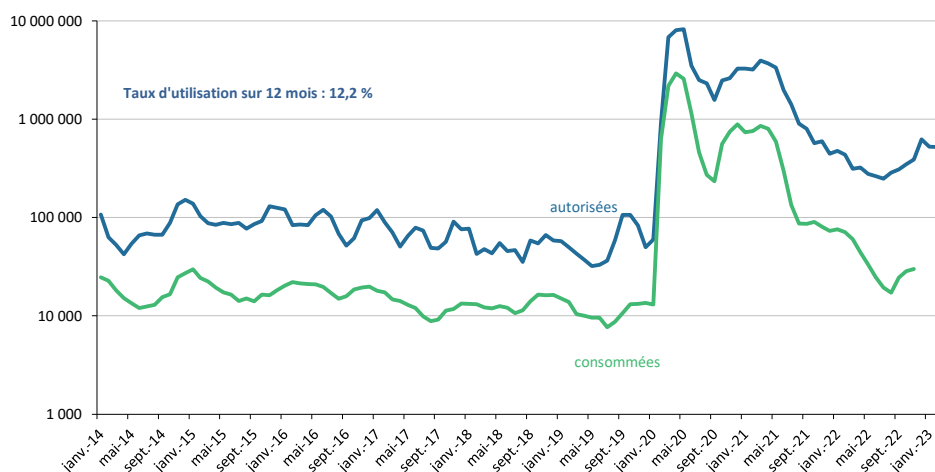
	Nombre de journées autorisées		
	mars 2023	Cumul de avril 2022 à mars 2023	Variation Cumul/ 12 mois précédents (%)
Calvados	206 712	1 069 088	-65,6%
Eure	64 096	552 323	-77,8%
Manche	28 483	233 374	-78,4%
Orne	38 319	511 881	-58,5%
Seine-Maritime	44 739	2 061 713	-73,9%
Normandie	382 350	4 428 379	-72,0%
France Métro	6 135 036	85 863 436	-79,1%

Source : ASP / DGEFP - Sinapse, traitements Dares

Définition

Le dispositif de l'activité partielle (ou chômage partiel) permet aux établissements confrontés à des difficultés temporaires de diminuer ou suspendre leur activité tout en assurant aux salariés une indemnisation pour compenser leur perte de salaire. L'indemnisation, assurée par l'employeur, est partiellement prise en charge par l'État et l'Unédic.

Normandie : nombre de journées



échelle logarithmique

Source : ASP / DGEFP - Sinapse, traitements Dares

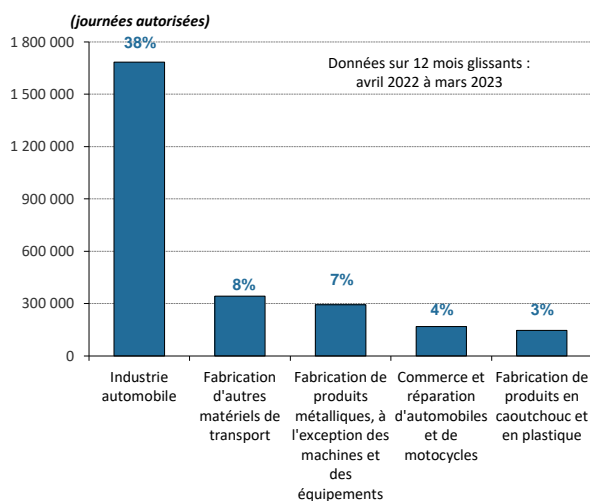
Avertissement

Taux d'utilisation

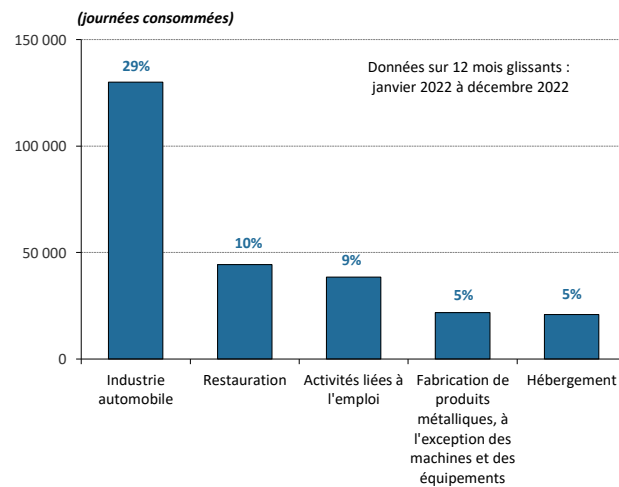
Il est calculé comme le rapport entre le nombre de journées réellement consommées par l'établissement et le nombre de journées autorisées par les DDETS.

NB : pour les journées consommées, un recul de 3 mois est nécessaire afin de disposer de données consolidées.

Les 5 secteurs ayant demandé le plus d'activité partielle



Les 5 secteurs ayant consommé le plus d'activité partielle



Source : ASP / DGEFP - Sinapse, traitements Dares

Prestations de solidarités

Minima sociaux d'insertion et autres prestations sociales

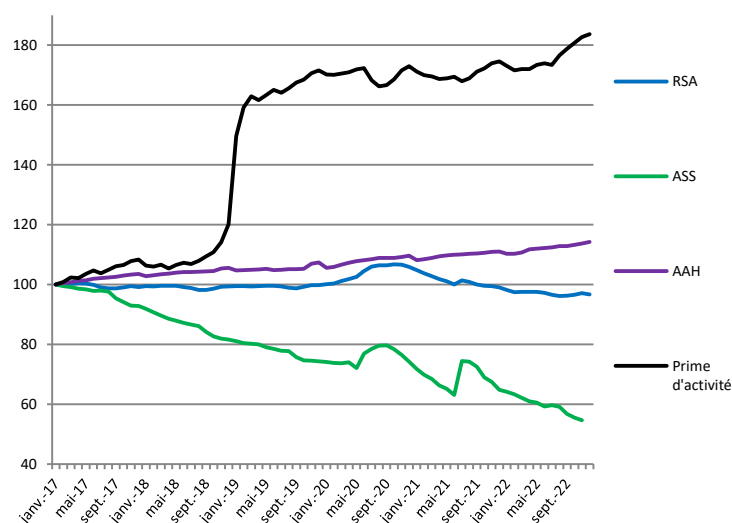
Nombre d'allocataires en novembre 2022 et évolution en glissement annuel (en %)

	Revenu de Solidarité Active (RSA)		Allocation de Solidarité Spécifique (ASS)		Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)		Prime d'Activité	
	Nombre	Evolution	Nombre	Evolution	Nombre	Evolution	Nombre	Evolution
Calvados	13 590	- 3,3	2 600	- 16,7	11 110	+ 0,4	54 870	+ 4,8
Eure	13 420	- 2,6	2 130	- 22,5	14 230	+ 5,0	40 630	+ 5,7
Manche	7 630	- 1,7	1 530	- 16,8	10 800	+ 1,5	32 480	+ 3,2
Orne	6 940	- 2,4	1 160	- 14,7	5 090	+ 1,6	20 410	+ 5,8
Seine-Maritime	40 480	- 2,0	5 400	- 20,4	31 160	+ 2,8	96 340	+ 5,3
Normandie	82 060	- 2,3	12 820	- 19,1	72 390	+ 2,6	244 730	+ 5,0
France	1 907 500	- 1,7	280 400	- 16,1	1 256 900	+ 3,5	4 817 400	+ 4,8

Données provisoires (traitements DREES)

Sources : Cnaf, Allstat FR6 et FR2 ; MSA ; Pôle emploi, FNA

Evolution du nombre de bénéficiaires des prestations en Normandie



Données provisoires, 5 derniers mois (traitement DREES)

Sources : Cnaf, Allstat FR6 et FR2 ; MSA ; Pôle emploi, FNA

Définition

Le **revenu de solidarité active (RSA)** s'adresse à toute personne âgée d'au moins 25 ans ou assumant la charge d'au moins un enfant né ou à naître. Le RSA est une allocation différentielle qui complète les ressources du foyer pour qu'elles atteignent le seuil d'un revenu garanti, ou montant forfaitaire, dont le barème varie selon la composition familiale.

L'**allocation de solidarité spécifique (ASS)** est une allocation pour les demandeurs d'emploi ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage et qui justifient d'au moins cinq années d'activité salariée au cours des dix dernières années précédant la rupture de leur contrat de travail. Les allocataires de l'ASS sont les allocataires indemnisés au titre du dernier jour de chaque mois considéré.

L'**allocation aux adultes handicapés (AAH)** s'adresse aux personnes en situation de handicap aux revenus modestes ne pouvant prétendre ni à une pension de retraite, ni à un avantage invalidité, ni à une rente d'accident du travail d'un montant au moins égal à l'AAH.

La **prime d'activité** est un complément de revenus d'activité s'adressant aux travailleurs aux revenus modestes, salariés ou non-salariés. Toute personne majeure non étudiante percevant des revenus issus d'une activité professionnelle peut bénéficier de la prime d'activité sous conditions de ressources. La prime d'activité, sous les mêmes conditions que le RSA, peut être temporairement majorée.

Aides destinées aux étudiants

Aides pour les étudiants en janvier 2023

Aide Spécifique Allocation Punctuelle (ASAP)		Nombre d'étudiants bénéficiaires	Nombre d'ASAP attribuées	Montant moyen d'une ASAP (en €)
Normandie		320	370	305
France		6 800	9 030	316
Repas à 1€		Nombre d'étudiants bénéficiaires	Nombre de repas servis	Nombre moyen de repas par étudiants
Etudiants boursiers	Normandie	14 770	123 750	8,4
	France	284 200	2 077 000	7,3
Etudiants non boursiers	Normandie	1 350	17 800	13,2
	France	18 500	212 100	11,5

Source : Crous

Définition

L'**aide spécifique allocation punctuelle (ASAP)** est une aide financière destinée aux étudiants en formation initiale, boursiers ou non, qui rencontrent momentanément de graves difficultés. L'aide est attribuée par les services sociaux des Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (Crous) après un travail d'évaluation sociale. Elle peut être cumulée avec une bourse sur critères sociaux.

Le **repas à 1 €**. En réponse à la crise sanitaire et depuis la rentrée universitaire 2020, les Crous proposent aux boursiers sur critères sociaux un repas complet à 1 € dans les restaurants universitaires. Depuis le 25 janvier 2021, tous les étudiants, boursiers ou non, peuvent désormais bénéficier de deux repas par jour au tarif de 1 €.

Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE)

Le nombre de PSE et leur nombre d'emplois supprimés envisagés sont calculés en cumul depuis le 1er janvier de chaque année.

2022 / 2023	CALVADOS		EURE		MANCHE		ORNE		SEINE-MARITIME		NORMANDIE	
	31 mars 2022	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2023
Nombre de PSE	0	3	0	2	1	0	0	1	3	5	4	11
Nombre d'emplois supprimés envisagés	0	131	0	100	2	25	0	88	42	107	44	451

Source : DDETS / SI RUPCO

Définition

Toute entreprise d'au moins 50 salariés qui procède au licenciement pour motif économique d'au moins 10 salariés sur 30 jours doit élaborer un Plan de Sauvegarde de l'Emploi.

Le PSE regroupe un ensemble de mesures destinées à limiter le nombre de licenciements, notamment par des mesures de reclassement et il est obligatoirement communiqué aux DDETS.

Le nombre d'emplois supprimés envisagés est celui connu au début de la procédure lors de sa déclaration aux DDETS.



Retrouvez l'ensemble des publications du Service observation Études, Statistiques et Évaluation et l'actualité de la DREETS de Normandie en vous rendant sur <https://normandie.dreets.gouv.fr/>

Directrice de la publication : Michèle LAILLER-BEAULIEU - Rédaction : SESE DREETS de Normandie

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Normandie

Tél : 02 32 76 16 20 - 14 Avenue Aristide Briand 76108 ROUEN CEDEX 1

Titre clé : Normandie stat's = ISSN 2556-5745

